

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 1 nov. 2023

Date d'édition: 3 nov. 2023

Version: 2



Page 1/11

growup pH-

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

growup pH-

UFI:

MGNX-P99P-F00F-RCDH

* 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

Correcteur de pH pour solutions nutritives liquides.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

uptrading GmbH

Mettlenstrasse 24d

9524 Zuzwil

Téléphone: +41 44 585 31 44

E-mail: info@uptrading.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

145 pour les appels de la Suisse ou +41 (0)44 251 51 51 (24 h). Tox Info Suisse, Zürich (informations en allemand, français, italien et anglais).

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

* 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée (Skin Corr. 1A)	H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire (Eye Dam. 1)	H318: Provoque de graves lésions des yeux.	

* 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:



GHS05

Corrosion

Mention d'avertissement: Danger

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage:

acide phosphorique; sulphuric acid; nitric acid

Consignes en cas de risques pour la santé

H314

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 1 nov. 2023

Date d'édition: 3 nov. 2023

Version: 2



Page 2/11

growup pH-

Informations supplémentaires sur les dangers: aucune

Conseils de prudence Prévention

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
------	--

Conseils de prudence Réaction

P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Conseils de prudence Evacuation

P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination de déchets spéciaux.
------	--

2.3. Autres dangers

Autres effets nocifs:

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

* 3.2. Mélanges

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

Identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 7664-38-2 N°CE: 231-633-2 Numéro d'identification UE: 015-011-00-6 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485924-24-XXXX	acide phosphorique Skin Corr. 1B (H314) ⚠ Danger Valeur limite de concentration spécifique (SCL) Skin Corr. 1B; H314: $C \geq 25\%$ Skin Irrit. 2; H315: $10\% \leq C < 25\%$ Eye Dam. 1; H318: $C \geq 25\%$ Eye Irrit. 2; H319: $10\% \leq C < 25\%$	10 - 20 pds %
n°CAS: 7664-93-9 N°CE: 231-639-5 Numéro d'identification UE: 016-020-00-8 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119458838-20-XXXX	sulphuric acid Skin Corr. 1A (H314) ⚠ Danger Valeur limite de concentration spécifique (SCL) Skin Corr. 1A; H314: $C \geq 15\%$ Skin Irrit. 2; H315: $5\% \leq C < 15\%$ Eye Dam. 1; H318: $C \geq 15\%$ Eye Irrit. 2; H319: $5\% \leq C < 15\%$	10 - 20 pds %
n°CAS: 7697-37-2 N°CE: 231-714-2 Numéro d'identification UE: 007-004-00-1 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119487297-23-XXXX	nitric acid Acute Tox. 1 (H330), Ox. Liq. 2 (H272), Skin Corr. 1A (H314) ⚠ ⚠ ⚠ Danger EUH071 Valeur limite de concentration spécifique (SCL) Ox. Liq. 2; H272: $C \geq 99\%$ Ox. Liq. 3; H272: $70\% \leq C < 99\%$	5 - 10 pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin. Ne pas laisser la victime sans surveillance. Attention Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 1 nov. 2023

Date d'édition: 3 nov. 2023

Version: 2



Page 3/11

growup pH-

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Consulter immédiatement un médecin.

Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

Protection individuelle du premier sauveteur:

Utiliser un équipement de protection personnel.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Corrosion cutanée/irritation cutanée. Lésions oculaires graves/irritation oculaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau. Mousse. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO₂). Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit.

* 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même n'est pas combustible.

Produits de combustion dangereux:

En cas d'incendie: Monoxyde de carbone. Dioxyde de soufre (SO₂). Phosphore oxydes. Oxydes d'azote (NO_x). Gaz/vapeurs, toxique

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

5.4. Indications diverses

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Mesures de précautions individuelles:

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Équipement de protection:

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

6.1.2. Pour les secouristes

Protection individuelle:

Protection individuelle: voir rubrique 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 1 nov. 2023

Date d'édition: 3 nov. 2023

Version: 2



Page 4/11

growup pH-

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Pour le nettoyage:

Eau (avec détergent). Utiliser un agent neutralisant.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

6.5. Indications diverses

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

Mesures de protection incendie:

Ce produit ne nécessite aucune mesure particulière.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

matériaux d'emballage:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Prévoir un bassin de rétention, par exemple une fosse sans écoulement.

Informations sur l'entreposage commun:

Ne pas stocker ensemble avec des acides fortes. Conserver le produit loin d'agents chimiques oxydants.

Classe de stockage (TRGS 510, Allemagne): 8B – Substances corrosives non combustibles

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation:

Correcteur de pH pour solutions nutritives liquides.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Type de valeur limite (pays d'origine)	Nom de la substance	① valeur limite au poste de travail à long terme ② Valeur limite au poste de travail à court terme ③ Valeur momentanée ④ Procédé de surveillance ou d'observation. ⑤ Remarque
TRGS 900 (DE)	acide phosphorique n°CAS: 7664-38-2 N°CE: 231-633-2	① 2 mg/m³ ② 4 mg/m³ ⑤ (einatembare Fraktion) DFG, EU, AGS, Y
CH à partir de 1 janv. 2022	acide phosphorique n°CAS: 7664-38-2 N°CE: 231-633-2	① 2 mg/m³ ② 4 mg/m³ ⑤ (einatembare Fraktion) SSC; Tox: Lunge OAW Haut Auge; Messmeth: NIOSH OSHA

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 1 nov. 2023

Date d'édition: 3 nov. 2023

Version: 2



Page 5/11

growup pH-

Type de valeur limite (pays d'origine)	Nom de la substance	① valeur limite au poste de travail à long terme ② Valeur limite au poste de travail à court terme ③ Valeur momentanée ④ Procédé de surveillance ou d'observation. ⑤ Remarque
IOELV (EU)	acide phosphorique n°CAS: 7664-38-2 N°CE: 231-633-2	① 1 mg/m³ ② 2 mg/m³
IOELV (EU)	sulphuric acid n°CAS: 7664-93-9 N°CE: 231-639-5	① 0,05 mg/m³
CH à partir de 2 janv. 2022	sulphuric acid n°CAS: 7664-93-9 N°CE: 231-639-5	① 0,1 mg/m³ ② 0,2 mg/m³ ⑤ (einatembare Fraktion) C1#A SSC; Tox: Lunge; Messmeth: IFA NIOSH OSHA
TRGS 900 (DE) à partir de 1 nov. 2011	sulphuric acid n°CAS: 7664-93-9 N°CE: 231-639-5	① 0,1 mg/m³ ② 0,1 mg/m³ ⑤ (einatembare Fraktion) DFG, EU, Y
DFG (DE) à partir de 1 nov. 2011	sulphuric acid n°CAS: 7664-93-9 N°CE: 231-639-5	① 0,1 mg/m³ ② 0,1 mg/m³ ③ 0,2 mg/m³ ⑤ (einatembare Fraktion)
CH à partir de 1 janv. 2022	nitric acid n°CAS: 7697-37-2 N°CE: 231-714-2	① 2 ppm (5 mg/m³) ② 2 ppm (5 mg/m³) ⑤ Tox: OAW Auge Zahn; Messmeth: NIOSH OSHA
IOELV (EU)	nitric acid n°CAS: 7697-37-2 N°CE: 231-714-2	② 1 ppm (2,6 mg/m³)
TRGS 900 (DE) à partir de 29 mars 2019	nitric acid n°CAS: 7697-37-2 N°CE: 231-714-2	① 1 ppm (2,6 mg/m³) ⑤ EU, 13, 16

8.1.2. Valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Aucune donnée disponible

* 8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

8.2.2. Protection individuelle



Protection yeux/visage:

Porter des lunettes de protection intégrales conforme au norme EN 166.

Protection de la peau:

Porter des gants de protection chimique conforme à la norme EN 374. Les matériaux suivants sont appropriés: Caoutchouc de nitrile ou de butyle, PVC, épaisseur 0.4 mm. Temps de rétention normal: min. 6 heures Utiliser des vêtements de protection contre les agents chimiques selon les normes EN 340 / EN14605.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 1 nov. 2023

Date d'édition: 3 nov. 2023

Version: 2



Page 6/11

growup pH-

Protection respiratoire:

Pas nécessaire en cas d'utilisation selon les prescriptions. En cas de situations exceptionnelles (par exemple l'échappement imprévu du produit) il est nécessaire de porter un équipement de protection des voies respiratoires. Protection des voies respiratoires selon EN 136 ou EN 140 avec filtre ABEK-P3.

Autres mesures de protection:

Il est recommandé d'installer une douche oculaire ou de mettre à disposition au moins une quantité suffisante de flacons pour rincer les yeux. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique: Liquide

Couleur: incolore

Odeur: faible, typique

Données de sécurité

Paramètre	Valeur	à °C	① Méthode ② Remarque
pH	1	20 °C	
Point de fusion	Aucune donnée disponible		
Point de congélation	Aucune donnée disponible		
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible		
Point éclair	non applicable		
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible		
Température d'auto-inflammation	non applicable		
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	non applicable		
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible		
Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible		
Densité	1,28 g/cm ³	20 °C	
Densité apparente	non applicable		
Solubilité dans l'eau	facilement soluble	20 °C	
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible		
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible		

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 1 nov. 2023

Date d'édition: 3 nov. 2023

Version: 2



Page 7/11

growup pH-

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Le mélange avec de l'eau de Javel provoque le dégagement du chlore. Un risque similaire existe avec d'autres produits qui au contact d'un acide dégagent un gaz toxique.

10.4. Conditions à éviter

Gel. Forte chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Base forte. Comburant, fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

acide phosphorique n°CAS: 7664-38-2 N°CE: 231-633-2
DL50 par voie orale: 1 530 mg/kg (Rat)
DL50 dermique: 2 740 mg/kg (Lapin)
nitric acid n°CAS: 7697-37-2 N°CE: 231-714-2
ETA (inhalation, vapeur): 2,65 mg/L

Toxicité orale aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité dermique aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité inhalatrice aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancerogénité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations complémentaires:

Ce produit n'a pas été examiné. Les informations dans cette section sont déduites des propriétés des ingrédients du produit.

* 11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien:

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 1 nov. 2023

Date d'édition: 3 nov. 2023

Version: 2

Page 8/11



growup pH-

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

sulphuric acid n°CAS: 7664-93-9 N°CE: 231-639-5

CL50: >16 - 28 mg/L 4 d (Lepomis macrochirus (crapet arlequin))

CE50: >100 mg/L 2 d (Daphnia magna (puce d'eau géante))

CE50: 100 mg/L 3 d

Toxicité aquatique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradation:

Les méthodes de détermination de biodégradabilité ne s'appliquent pas aux matières anorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC):

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

sulphuric acid n°CAS: 7664-93-9 N°CE: 231-639-5

Résultats des évaluations PBT et vPvB: Cette substance ne remplit pas les critères PBT/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

La substance contenue dans le mélange ne remplit pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

* 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

* 12.7. Autres effets nocifs

Le produit est un acide. Avant l'envoi vers les stations de traitement des eaux d'égoûts le produit a normalement besoin d'être neutralisé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

* 13.1. Méthodes de traitement des déchets

L'élimination avec les ordures ménagères est défendue. Contacter un service d'élimination de déchets spéciaux.

13.1.1. Élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit

02 01 08 * Déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

*: Soumis à une documentation.

Remarque:

Code de déchet CH selon OMoD / Code de déchet UE selon directive UE 2014/955

Code des déchets conditionnement

15 01 10 * Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

*: Soumis à une documentation.

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Emballage:

Résidus du produit et emballages vides sont à éliminer comme le produit (déchet spécial).

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 1 nov. 2023

Date d'édition: 3 nov. 2023

Version: 2



Page 9/11

growup pH-

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport par voie fluviale (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification			
UN 3264	UN 3264	UN 3264	UN 3264
14.2. Nom d'expédition des Nations unies			
LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (Acide nitrique, Acide sulfurique)	LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (Acide nitrique, Acide sulfurique)	CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (Nitric acid, sulphuric acid)	CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (Nitric acid, sulphuric acid)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
 8	 8	 8	 8
14.4. Groupe d'emballage			
I	I	I	I
14.5. Dangers pour l'environnement			
Non	Non	Non	Non
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur			
Dispositions particulières: 274 Quantité limitée (LQ): 0 L Quantités exceptées (EQ): E0 Danger n° (code Kemler): 88 Code de classification: C1 Code de restriction en tunnel: (E)	Dispositions particulières: 274 Quantité limitée (LQ): 0 L Quantités exceptées (EQ): E0 Code de classification: C1	Dispositions particulières: 274 Quantité limitée (LQ): 0 L Quantités exceptées (EQ): E0 Numéro EmS: F-A, S-B	Dispositions particulières: 274 Quantité limitée (LQ): 0 L Quantités exceptées (EQ): E0

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Autres réglementations (UE):

Aucune donnée disponible.

15.1.2. Directives nationales

 [DE] Directives nationales

Classe risque aquatique

WGK:

1 - Présente un faible danger pour l'eau.

 [CH] Directives nationales

Notice explicative sur la limite d'occupation

Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (RS 822.115):

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 1 nov. 2023

Date d'édition: 3 nov. 2023

Version: 2



Page 10/11

growup pH-

Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Classe risque aquatique

Klasse B

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Remise aux personnes privées: Compétence nécessaire, substance du groupe 2 des produits chimiques (annexe 5 OChim)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1. Indications de changement

1.2.	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
2.1.	Classification de la substance ou du mélange
2.2.	Éléments d'étiquetage
3.2.	Mélanges
5.2.	Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
8.2.	Contrôle de l'exposition
11.2.	Informations sur les autres dangers
12.6.	Propriétés perturbant le système endocrinien
12.7.	Autres effets nocifs
13.1.	Méthodes de traitement des déchets
14.1.	Numéro ONU ou numéro d'identification
14.2.	Nom d'expédition des Nations unies
14.3.	Classe(s) de danger pour le transport
14.4.	Groupe d'emballage
14.5.	Dangers pour l'environnement
14.6.	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
15.1.	Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
16.2.	Abréviations et acronymes

* 16.2. Abréviations et acronymes

Aucune donnée disponible.

16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Base de données des substances de l'agence européen des substances chimiques. Les fiches de données de sécurité des matériaux primaires.

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée (Skin Corr. 1A)	H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire (Eye Dam. 1)	H318: Provoque de graves lésions des yeux.	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 1 nov. 2023

Date d'édition: 3 nov. 2023

Version: 2



Page 11/11

growup pH-

16.5. Liste des mentions de danger et/ou des mises en garde pertinentes des sections 2 à 15

Mentions de danger	
H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
Informations supplémentaires sur les dangers	
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.

16.6. Indications de stage professionnel

Le personnel qui s'occupe de l'utilisation, du stockage et du lavage des récipients doit être formé avant de commencer le travail et dans des intervalles réguliers sur les dangers et les mesures de protection à prendre. Cela concerne notamment les mesures de sécurité au travail, la protection de la santé et de l'environnement et le premier secours.

16.7. Indications diverses

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente.